



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • No 16 • Mai 2013

CONSEIL DE SECURITE : LE RAPPORT SUR L'UNOCA ET LA LRA A ÉTÉ PRESENTE LE 29 MAI

► *New York, Conseil de sécurité, 29 mai 2013* - M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, lors de la présentation du Rapport sur les activités de l'UNOCA et sur la LRA.

Photo ONU/Evan Schneider



Le Rapport semestriel du Secrétaire général de l'ONU sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et sur les zones affectées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a été présenté le 29 mai au Conseil de sécurité par son Représentant spécial, M. Abou Moussa, par ailleurs Chef de l'UNOCA.

Le Rapport passe en revue les développements politiques majeurs dans la sous-région depuis le dernier rapport (18 décembre 2012). Il fait une évaluation de la crise née en République Centrafricaine (RCA) après le coup d'Etat du 24 mars, en mettant un accent sur son impact sous-régional. Par exemple, à la date du 3 mai, on dénombrait plus de 49 000 réfugiés centrafricains contraints de fuir vers les pays voisins, notamment au Cameroun, au Tchad, au Congo et en République démocratique du Congo (RDC).

Coopération avec les organisations sous-régionales

En dehors des informations sur la situation politique et sécuritaire de l'Afrique centrale durant ces six derniers mois, le Rapport du Secrétaire général de l'ONU donne des indicateurs sur l'état de santé de l'économie des pays de la sous-région et l'emploi des jeunes ainsi que sur les droits de l'Homme, la promotion du genre, la liberté de la presse, etc. Il fournit également des détails sur les menaces qui pèsent sur l'environnement et sur la sécurité du fait, entre autres, du phénomène du braconnage des éléphants au Cameroun, au Gabon, en RCA, au Tchad, etc.

La collaboration entre l'UNOCA et les organisations sous-régionales dans le cadre de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix occupe aussi une place importante dans le Rapport. La coopération avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) est particulièrement mise en exergue, y compris en ce concerne la préparation du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée prévu du 24 au 25 juin 2013 à Yaoundé (Cameroun).

Dans le même ordre d'idées, le Rapport consacre de longs développements aux actions entreprises par l'UNOCA pour coordonner le soutien

des Nations Unies aux efforts de l'Union africaine (UA) dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Ce mouvement rebelle a été « responsable de plus de 100 000 morts » entre 1987 et 2012, d'après le Rapport. Pendant la même période, il a aussi provoqué le déplacement de 2,5 millions de personnes (civiles).

LRA : une situation inacceptable et intolérable

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, qui était accompagné à New York par M. Mamady Kouyate, Chef de la Section politique, condamne, une fois de plus, cette situation inacceptable. Il demande aux éléments de la LRA de cesser immédiatement leurs activités. Dans ce contexte, M. Abou Moussa réitère la détermination des Nations Unies de continuer à travailler avec leurs partenaires pour mettre fin aux souffrances des victimes et contribuer au développement durable des zones affectées.

Le gouvernement américain a récemment promis 5 millions de dollars de récompense pour toute information qui permettrait l'arrestation de Joseph Kony (leader de la LRA) ainsi que ses principaux commandants, Okot Odhiambo et Dominic Ongwen. Ils sont du reste recherchés par la Cour pénale internationale pour, entre autres, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Dans la Déclaration présidentielle publiée à l'issue de la session du 29 mai, le Conseil de sécurité a renouvelé son appel afin que toutes les parties prenantes, y compris les Etats concernés, contribuent à l'exécution du mandat d'arrêt international lancé contre eux.

La Déclaration indique par ailleurs que le prochain Rapport sur les activités de l'UNOCA et sur les zones affectées par la LRA doit être présenté en novembre 2013.

L'intégralité du Rapport sur les activités de l'UNOCA et sur la LRA peut être téléchargée sur notre site internet : <http://unoca.unmissions.org>

RENCONTRE AVEC LE CORPS DIPLOMATIQUE

M. Abou Moussa a fait le point de la situation politique en Afrique centrale



Une traditionnelle rencontre du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU avec les ambassadeurs et les représentants des organisations internationales a eu lieu jeudi 2 mai à Libreville (Gabon). L'occasion pour M. Abou Moussa, de faire le point sur les activités menées depuis novembre 2012 par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) dont il a par ailleurs la charge. Il a notamment entretenu les membres du corps diplomatique sur les efforts déployés avec l'Union africaine dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ainsi que la contribution des Nations Unies dans la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. M. Abou Moussa a par ailleurs mis un accent sur la préparation de la 36e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent de l'ONU chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) prévu avant la fin de cette année.

Tchad : appel au calme et au dialogue

Les récents développements politiques dans la sous-région ont également occupé une place centrale dans son exposé, qui a été suivi d'un échange avec des ambassadeurs et représentants des organisations internationales. En dehors de la tenue des premières élections sénatoriales au Cameroun le 14 avril et de la situation qui prévaut en République Centrafricaine (RCA) depuis le coup d'Etat du 24 mars, M. Abou Moussa a évoqué les efforts en cours pour trouver une issue durable à l'instabilité à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). A cet égard, il a souligné l'importance de la visite, dans la région, de Madame Mary Robinson, Envoyée Spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les Grands Lacs.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a également abordé l'actualité brûlante relative à l'annonce du gouvernement tchadien, qui a déjoué une « tentative de déstabilisation » du pouvoir le 1er mai. « Nous sommes très préoccupés par cette situation que nous suivrons avec attention. Il est important de rappeler que l'ONU condamne toute prise de pouvoir par des voies anti-constitutionnelles », a-t-il précisé à la presse à l'issue des discussions avec le corps diplomatique, lançant un appel au calme et au dialogue. « L'Afrique centrale n'a pas besoin d'un nouveau front », a-t-il ajouté.

Hommage aux journalistes

Avant de clore son propos, M. Abou Moussa a tenu à rendre hommage au travail des journalistes. A la veille de la 20e Journée internationale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai, il a réaffirmé la détermination des Nations Unies de continuer à défendre cette valeur si précieuse pour la démocratie. « Les journalistes ont le droit d'exercer leur profession sans crainte de représailles, en faisant par ailleurs preuve de responsabilité dans le traitement des



informations », a-t-il noté. « La situation globale en Afrique centrale n'est pas très encourageante, mais nous avons espoir qu'elle s'améliorera et que les peines privatives de liberté pour les délits de presse seront effectivement supprimées dans les lois de la plupart de nos pays », a-t-il poursuivi, saluant le travail de fond que mène l'UNESCO dans ce sens, en tant qu'agence spécialisée de l'ONU pour les questions de communication.



CEEAC - COMMISSION DE DEFENSE ET DE SECURITE

Le Chef de l'UNOCA réitère le soutien de l'ONU pour un retour à la paix en RCA



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a pris part, le 17 mai à Libreville (Gabon), à la cérémonie officielle d'ouverture de la réunion extraordinaire de la Commission de Défense et de Sécurité du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX). La session, essentiellement consacrée à la situation en République Centrafricaine (RCA) lui a permis de rappeler la position et les préoccupations des Nations Unies par rapport à l'impact humanitaire de la crise que traverse ce pays.

M. Abou Moussa (à droite sur la photo ci-dessus) a indiqué que « les risques de débordements transfrontaliers et les conséquences régionales [de cette instabilité] sont de plus en plus réels et significatifs ». Dans ce contexte difficile, il a transmis aux participants, le message du Secrétaire général de l'ONU, qui réitère l'engagement des Nations Unies de continuer à accompagner les organisations régionales dans leurs efforts de rétablissement de la sécurité et de la paix en

RCA. A cet égard, il a ajouté que M. Ban Ki-moon salue la participation des pays de la sous-région au déploiement de la MICOPAX.

Sortir urgemment de la crise

M. Abou Moussa a fait observer que, le 15 mai, la Représentante spéciale et Chef du Bureau intégré de l'ONU pour la consolidation de la paix en Centrafrique (BINUCA), Mme Margaret Vogt, a présenté un Rapport du Secrétaire général qui rend compte, entre autres, de la détermination de l'ONU à œuvrer pour une sortie urgente de crise en RCA. Le Rapport souligne par ailleurs que l'ONU poursuivra sa collaboration étroite « avec les parties prenantes nationales, notamment le Premier ministre et le Conseil national de transition, ainsi qu'avec la CEEAC, l'Union africaine et la communauté internationale, pour contribuer à rétablir au plus vite l'ordre constitutionnel » en RCA.

Organisés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) avec le soutien du Gabon, les travaux se sont achevés le 18 mai. La

cérémonie officielle d'ouverture a été ouverte par le ministre délégué auprès du ministre gabonais des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie, M. Dominique Guy Noël Ngueno (au milieu sur la photo), en présence du Secrétaire général de la CEEAC (à gauche sur la photo), des Chefs d'Etat-majors des pays membres et de plusieurs diplomates ainsi que des représentants des organisations internationales, y compris l'Union européenne.

M. Abou Moussa a fait observer que, le 15 mai, la Représentante spéciale et Chef du Bureau intégré de l'ONU pour la consolidation de la paix en Centrafrique (BINUCA), Mme Margaret Vogt, a présenté un Rapport du Secrétaire général qui rend compte, entre autres, de la détermination de l'ONU à œuvrer pour une sortie urgente de crise en RCA.

GOLFE DE GUINEE

Une délégation du Programme CRIMGO à UNOCA



Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA et Point focal pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, a eu une séance de travail le 3 mai avec une délégation du nouveau Programme CRIMGO (routes maritimes critiques du Golfe de Guinée) de l'Union Européenne (UE). Cette réunion, qui a eu lieu au siège de l'UNOCA, lui a permis de rappeler les missions du Bureau ainsi que le rôle qu'il joue (avec l'UNOWA) dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2039 relative, entre autres, à l'organisation d'un Sommet régional des Chefs d'Etat sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. Ses hôtes ont fourni des informations précieuses sur la contribution du Programme CRIMGO à la lutte contre ce phénomène.

Formation des garde-côtes

Le Programme CRIMGO a pour but d'aider les gouvernements d'Afrique centrale et occidentale à rendre les principales routes maritimes plus sûres grâce à la formation des garde-côtes et à la mise en place d'un réseau permettant l'échange d'informations entre les pays et les agences de la région. Le projet, financé à hauteur de 4,5 millions € par l'UE, est mis en œuvre dans sept États côtiers africains : le Bénin, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Nigéria, Sao Tomé-et-Principe et le Togo.

EN BREF

GABON/GUINEE EQUATORIALE

Visite du Conseiller spécial du SG de l'ONU

M. Nicolas Michel, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies, a été reçu en audience le 7 mai au palais présidentiel par le chef de l'Etat gabonais, M. Ali Bongo Ondimba. Leurs échanges ont porté sur des sujets d'intérêt sous-régional et régional, y compris le différend frontalier entre le Gabon et la Guinée équatoriale dont M. Nicolas Michel est par ailleurs le Médiateur. Les mêmes préoccupations ont été évoquées le 8 mai à Malabo avec le Président équatorien, M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Lors de sa mission, M. Nicolas Michel était accompagné de Mme Maria Solaris, Conseiller aux affaires politiques.

GUINEE EQUATORIALE

UNSAC : Abou Moussa était à Malabo

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, était en mission officielle à Malabo (Guinée équatoriale), du 20 au 22 mai. Celle-ci a été essentiellement marquée par une séance de travail avec le ministre des Affaires étrangères, M. Agapito Mba Mokuy, le 21 mai. Les échanges ont porté sur l'environnement électoral, la visite ayant eu lieu quelques jours avant les élections sénatoriales, législatives et municipales du 26 mai. Le dossier relatif à la 36^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) était également à l'ordre du jour. En raison d'un cas de force majeure, cette rencontre semestrielle ne pourra plus avoir lieu à Malabo comme décidé lors de la 35^e réunion tenue à Brazzaville en décembre 2012. UNOCA, qui assure le Secrétariat de l'UNSAC, a écrit au ministre congolais des Affaires étrangères, en sa qualité de Président en exercice de l'UNSAC, pour lui rendre compte de la situation et rappeler ce que prévoit la réglementation dans ces conditions.

Avant de quitter Malabo, M. Abou Moussa a rencontré les collègues du Country team (Equipe de pays/ONU), en présence du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, M. Leo I. Heileman. M. James Aji, Conseiller politique/UNOCA, faisait partie de sa délégation. Cette mission avait été précédée par celle effectuée du 26 avril au 5 mai à Malabo par M. Mamady Kouyate (Chef de la Section politique) et Mme Marie-Louise Tani (Conseillère politique et Point focal/UNSAC).



Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : Norbert N. Ouendji

Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org

Tél. Bureau > +(241) 01 74 14 01 - Mob > +(241) 05 72 23 23

Web: <http://unoca.unmissions.org> - twitter.com/UNOCA_NEWS

Cité de la Démocratie, Villas 55, 56, 57, B.P. : 23773 Libreville, Gabon





ONU/CAMEROUN : MADAME NAJAT ROCHDI EST LA NOUVELLE COORDONNATRICE RESIDENTE ET REPRESENTANTE DU PNUD



Madame Najat Rochdi, nouvellement nommée Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies et Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Cameroun, a officiellement pris ses fonctions le 14 mai 2013 à Yaoundé (elle remplace M. Thierry Mertens). Sa riche

expérience au sein de cette institution est un atout majeur pour la réussite de ses missions. Depuis 2001, elle a en effet été, entre autres, Conseillère politique auprès du bureau régional du PNUD pour les Etats arabes à New York, Coordonnatrice régionale du Programme de la Société de l'information pour les pays arabes (ICTDAR) au sein du Bureau régional du PNUD au Caire en Egypte (entre 2003 et 2008) puis Directrice adjointe du bureau du PNUD à Genève où elle a travaillé pendant cinq ans.

Investir sur le capital humain

Mme Najat Rochdi, de nationalité marocaine, a rejoint les Nations Unies après avoir été une fonctionnaire très appréciée dans son pays : Conseillère au Cabinet du Premier ministre, Directrice générale de la Coopération au Ministère des Télécommunications, de la Poste et des Technologies de l'information, Vice-Ministre chargée des Petites et moyennes entreprises. Sur le plan intellectuel et scientifique, elle a contribué à plusieurs dossiers et ouvrages collectifs, dont *L'Atlas du développement durable et responsable* (février 2011).

Titulaire d'un Doctorat en Mathématiques et Ingénieure en Informatique, Mme Najat Rochdi, qui parle couramment l'Arabe, l'Anglais et le Français, a été également enseignante à l'Ecole des Sciences de l'Information et au Collège royal de Rabat. Sa parfaite maîtrise des enjeux liés à l'accélération du développement et à l'usage des TIC comme moyen de lutte contre la pauvreté permettra de répondre de manière adéquate aux défis qui l'attendent. Investir sur le capital humain constitue une des recettes ou des voies incontournables qu'il faudrait, selon elle, emprunter pour atteindre le progrès.

CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE

M. Ahowanou Agbessi, nouveau directeur



cratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), basé à Yaoundé (Cameroun). Nommé en mai 2013 par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, il remplace Mme Maarit Kohonen Sheriff, mutée au Bureau de New York en décembre 2011 après deux ans au CNUDHD - AC.

Plus de 20 ans d'expérience

M. Ahowanou Agbessi, dont le dernier poste était celui de Conseiller aux droits de l'homme au Tchad, travaille avec le HCDH depuis 1993. Il a occupé plusieurs fonctions, notamment comme Représentant du HCDH, Spécialiste des droits de l'homme, Chef de bureau, Chef de section, Chef d'équipe et Directeur du bureau national.

Son expérience de terrain avec le HCDH s'étend sur plus de 20 ans durant lesquels il a assuré la protection et la promotion des droits de l'homme dans plus de dix pays de l'Afrique et des Caraïbes. En dehors du Tchad, il a fait ses preuves à Haïti, au Rwanda, au Burundi, en Tanzanie, en Sierra Leone, en République démocratique du Congo, en Guinée. Il a aussi entrepris plusieurs missions officielles en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Niger, au Mali, au Liberia, au Ghana, au Kenya, au Gabon, au Cameroun, au Burkina Faso, en Ouganda, au Congo Brazzaville et en Namibie.

M. Ahowanou Agbessi a également travaillé avec le Tribunal pénal international pour le Rwanda à Arusha en Tanzanie de 1998 à 2002. Il est titulaire d'un Doctorat en droit de *Graduate Institute of International Studies* de l'université de Genève (Suisse) et d'une Maîtrise en droit obtenue à l'université de Leipzig (Allemagne).

Promouvoir des droits de l'homme et la démocratie

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale a été créé par les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU du 5 décembre 1998 (53/78) et du 1er décembre 1999 (54/55), suite à la demande des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Le Centre, qui a commencé ses activités en mars 2001, a pour mission essentielle de contribuer à la promotion des droits de l'homme et d'une véritable culture démocratique en vue de l'instauration d'une paix et d'un développement durables en Afrique Centrale. Il couvre 11 pays : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et Tchad.

Monsieur Ahowanou Agbessi est le nouveau Représentant du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démoc-

SHERWIN DAS : “MBOLO” A UNOCA !

UN SOUFFLE IMPORTANT POUR LA SECTION POLITIQUE



Sherwin Das, Conseiller politique, est arrivé à Libreville le 25 mai, après un détour à Brindisi (Italie) où, avec d'autres collègues, il a participé à un stage d'une semaine à la base des Nations Unies. Sa venue a été très bien accueillie par l'ensemble du personnel et en particulier par la Section politique où il remplace en effet Gumisai Mutume, reparti au siège de l'ONU en décembre 2012. Il y apportera donc un souffle important, compte tenu de nombreux dossiers dont le Bureau a la lourde charge.

Sherwin Das compte sept ans d'expérience avec l'ONU. Après le PNUD et la Mission des Nations Unies au Kosovo (1999/2005), il a travaillé au sein du Secrétariat à New York, notamment au Département de maintien de la paix (Coordonnateur des affaires civiles à la Section des bonnes pratiques) et au Département des Affaires politiques (2008-2010), où il faisait partie de l'Unité d'appui à la médiation. Il avait précisément pour mission d'apporter un soutien stratégique et opérationnel aux pays d'Afrique de l'Ouest. Il a aussi contribué au développement des lignes directrices communes ONU/UA pour la médiation ainsi qu'au Plan d'action pour le renforcement des capacités de l'Union africaine (UA) dans ce domaine.

Avant d'arriver à UNOCA en mai 2013, Sherwin Das était Conseiller technique auprès du Coordonnateur résident de l'ONU et Représentant du PNUD en Moldavie. A ce titre, il a, entre autres, développé un programme d'activités pour consolider la confiance entre les communautés en Moldavie et la région séparatiste de Transnistrie.

« Mbolo » (bienvenue) à UNOCA cher collègue !

ARRET SUR IMAGE



► Emery n'hésite pas à enlever son costume de chauffeur – mécanicien pour veiller au bon fonctionnement du groupe électrogène du Bureau. L'alimentation régulière de ce générateur en gasoil est très nécessaire dans le contexte de délestage actuel.